



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT

SEANCE DU VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023 à 19 H 00

N° DE LA DELIBERATION	OBJET DE LA DELIBERATION	SENS DE LA DECISION	COMPLEMENT D'INFORMATIONS
24112023-001	Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour l'engagement d'une négociation en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la protection sociale complémentaire – garantie Prévoyance	Approuvée à l'unanimité	
24112023-002	Adhésion au service santé et sécurité au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Puy-de-Dôme	Approuvée à l'unanimité	Renouvellement de l'adhésion 2024-2026
24112023-003	Signature de la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF 63 sur le territoire de Billom Communauté	Approuvée à l'unanimité	
24112023-004	Création d'un poste d'adjoint technique principal 2 ^{ème} classe à temps non complet suite à avancement de grade	Approuvée à l'unanimité	- à compter du 24/11/2023 - Proposition de la suppression du poste d'adjoint technique à temps non complet au CST du CDGFPT - Mise à jour du tableau des effectifs
24112023-005	Modification de l'offre auprès de l'ADIT	Approuvée à l'unanimité	Retour à l'offre de base avec une adhésion simple, au tarif de 0,2 € HT par habitant, basée sur la population DGF, à compter du 1er janvier 2024.

24112023-006	Classement dans le domaine public de la parcelle section A n°354 Impasse des Roses	Approuvée à l'unanimité	Autorisation donnée Madame le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce classement
24112023-007	Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service 2022	Approuvée à l'unanimité	
24112023-008	Occupation du domaine public et circulation dans le village	Approuvée à l'unanimité	- Régularisation de diverses occupations illégales du domaine public - Vitesse limitée à 30 km/h et priorité à droite dans toute la commune
24112023-009	Organisation du repas de fin d'année des aînés	Approuvée à l'unanimité	- Invitation des personnes de 63 ans et plus, au 31/12/2023 - Non prise en compte des personnes en résidence secondaire
DM1CS12023	Décision modificative budgétaire n°1 : vote de crédits supplémentaires n°1	Approuvée à l'unanimité	+ 1 789 € en dépenses à l'article 739118 Autres reversements de fiscalité + 1 789 € en recettes à l'article 73224 Fonds départemental des DMTO pour la restitution au titre des dégrèvements sur contribution

Certifié exact,

Fait à VASSEL, le 30 novembre 2023.

Le Maire,

Françoise BERNARD.

